# SECTION 1: IDENTIFICATION

#### 1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Alliage de cuivre et d'argent (009)

Synonymes: Argent sterling

Pièce d'argent

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Les produits sont des métaux solides et sont fournis sous diverses formes.

## 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise Matériaux avancés de Stanford

1940 East Deere Avenue, Suite 100, Santa Ana, CA 92705 +1

Téléphone: (949) 407-8904

Fax: +1 (949) 812-6690

# 1.4 Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence +1 (949) 407-8904

# SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH conformément à la norme 29 CFR 1910 (OSHA HCS)

Non dangereux sous forme solide en vrac.

La poussière ou les copeaux fins peuvent irriter les voies respiratoires (catégorie 3), H335 La poussière ou les copeaux fins peuvent irriter les yeux (catégorie 2A), H319 Les fumées métalliques peuvent être nocives en cas d'inhalation (catégorie 5), H333

# 2.2 Éléments d'étiquette

## Pictogramme(s) de danger :



Mot d'avertissement : Avertissement

Mention(s) de danger :

Les matières solides en vrac ne sont pas dangereuses.

Mention(s) de danger pour les poussières ou les copeaux fins :

H319 Peut provoquer une irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mention(s) de danger pour les fumées métalliques :

H333 Peut être nocif en cas d'inhalation

Conseil(s) de prudence :

Pour les poussières ou les copeaux

fins : P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P264 Se laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau pendant 15 minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et continuer à rincer.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : utiliser du sable sec, un produit chimique sec, du CO2 ou un extincteur de classe D.

Pour les fumées

métalliques : P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P285 En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Danger non classé ailleurs : La poussière ou les copeaux fins peuvent être irritants pour les muqueuses, les voies respiratoires ou les yeux en cas de contact.

# 2.3 Autres dangers

Non applicable

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

#### 3.1 Composition

Substance	Numéro CAS	% Poids 35,0	Classification
Argent	7440-22-4	% – 95,0 % 5,0 % -	H319, H335
Cuivre	7440-50-8	65,0 %	H319, H335

Numéro CE Argent : 231-131-3 Numéro CE du cuivre : 231-159-6

## **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation: L'inhalation de poussières ou de fumées métalliques peut provoquer une argyrie, une coloration bleu-vert de la peau, des muqueuses et des yeux. Elle peut également provoquer une irritation des voies respiratoires ou une fièvre des fumées métalliques, accompagnée de symptômes tels que fièvre, frissons, nausées, oppression thoracique ou goût métallique. En cas d'inhalation, éloigner la victime de la zone exposée, sortir à l'air libre et consulter immédiatement un médecin. Utiliser une ventilation mécanique ou une protection respiratoire pour éviter d'inhaler les fumées métalliques.

Contact cutané : Une argyrie localisée peut survenir en cas de contact. Retirer les vêtements contaminés.

Laver soigneusement la zone affectée à l'eau et au savon. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, peut provoquer une argyrie généralisée et irriter le tractus gastro-intestinal. Consulter un médecin en urgence.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'exposition à la poussière ou aux fumées métalliques peut irriter le système respiratoire et provoquer une fièvre des fumées métalliques.

# 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Aucune donnée disponible

#### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, extincteur à poudre chimique ou au CO2

Moyens d'extinction inappropriés : Aucune donnée disponible

# 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Sous-produits de combustion dangereux : Aucune donnée disponible

# 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Remarques spéciales sur les risques d'incendie : Aucune donnée disponible

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# 6.1.1 Pour le personnel non urgentiste

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié en fonction des conditions du site.

Procédures d'urgence : Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs métalliques. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toute source d'inflammation en présence de poussière. Notez que la poussière et les copeaux fins peuvent être inflammables.

# 6.1.2 Pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié en fonction des conditions du site.

Procédures d'urgence : Contrôlez les sources d'inflammation et utilisez des outils anti-étincelles lors de la manipulation de poussière ou de copeaux finement broyés qui peuvent être inflammables.

## 6.2 Précautions environnementales

Aucune précaution particulière n'est requise pour les matières solides en vrac. Ne laissez pas la poussière ou les copeaux pénétrer dans les égouts.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou pelleter les solides en vrac et les stocker dans un récipient hermétique avant de les jeter ou de les recycler. Éviter les décharges électrostatiques lors du ramassage de poussières ou de copeaux fins, qui peuvent être inflammables.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir la section 13.

# **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le traitement ultérieur des matières solides peut générer des poussières combustibles ou des copeaux. Assurer une ventilation adéquate et un entretien régulier afin d'éviter l'accumulation de poussières combustibles. Mettre en œuvre des mesures de contrôle pour réduire la production de décharges électrostatiques là où les poussières sont générées.

# 7.2 Conditions de stockage sûr, y compris les produits incompatibles

Conditions de stockage en toute sécurité : Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Incompatibilités: Acétylène, ammoniac, oxydants, peroxyde d'hydrogène, acides et bases fortes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis l'utilisation mentionnée au point 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# 8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail

Composant N° CAS \	'aleur		Contrôle Paramètres	Base
Argent	7440-22-4 PEL	0,01 mg/m3		Exposition admissible par l'OSHA Tableau des limites Z-1
		REL 0,01 r	ng/m3	Exposition recommandée par le NIOSH Limite
		TWA 0,1 m	ng/m3	États-Unis. Valeur limite d'exposition (TLV) de l'ACGIH
Cuivre	7440-50-8 PEL	1 mg/m3 (po	oussière ou brouillard)	Tableau Z-1 des limites d'exposition admissibles de
		PEL 0,1 m	g/m3 (fumée)	l'OSHA Tableau Z-1 des limites d'exposition admissibles de l'OSHA
		REL 1 mg/	m3 (poussière ou brouillard)	Exposition recommandée par le NIOSH Limite
		REL 0,1 m	g/m3 (fumée)	Limite d'exposition recommandée par le NIOSH (États-
		TWA 0,2 m	ng/m3 (fumée)	Unis). Valeur limite d'exposition (TLV) de l'ACGIH.

# 8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés : Prévoir une aspiration locale. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Réduire au minimum l'accumulation de poussières et de fumées. Éviter les décharges électrostatiques en cas de production de poussières ou de copeaux.

# 8.2.2 Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire n'est requise lors de la manipulation de matières solides en vrac. En cas de dégagement de poussières nuisibles, utiliser un masque anti-poussières N95 ou de type P1 (EN 143). Utiliser un respirateur à cartouche filtrante équipé de filtres N100, R100 ou P100 en cas d'exposition aux fumées métalliques.

Protection de la peau : Portez des gants en cuir ou en Kevlar lorsque vous manipulez des pièces métalliques pour éviter les coupures.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité homologuées ANSI Z87.1 avec protections latérales.

8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale : Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

(a) Aspect : métal solide, de couleur jaunâtre à blanche

(b) Odeur : aucune odeur

(c) Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

(d) pH : Aucune donnée disponible

(e) Point de fusion/point de congélation : aucune donnée disponible

(f) Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

(g) Point d'éclair : Aucune donnée disponible

(h) Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible

(i) Inflammabilité : Aucune donnée disponible

(j) Limites explosives supérieures/inférieures : aucune donnée disponible

(k) Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

(I) Densité de vapeur : Aucune donnée disponible

(m) Densité relative : Aucune donnée disponible

(n) Solubilité : Aucune donnée disponible

(o) Coefficient de partage : n-octanol/eau : Aucune donnée disponible

(p) Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

(q) Température de décomposition : Aucune donnée disponible

(r) Viscosité : Aucune donnée disponible

(s) Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

(t) Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

# 9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

# SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## 10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales

## 10.2 Stabilité chimique

Stable à des températures et pressions normales

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

## 10.4 Conditions à éviter

Surchauffe lors du brasage, du soudage ou de la fusion.

### 10.5 Matériaux incompatibles

Évitez l'acétylène, l'ammoniac, les oxydants, le peroxyde d'hydrogène, les acides et les bases fortes

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

#### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : DL50 orale - Rat - > 5 000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Aucune donnée disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucune donnée disponible

Mutagénicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'a été identifié comme cancérogène humain probable, possible ou confirmé par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction : Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration : Aucune donnée disponible

# SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible

# 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

# 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

# SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les matériaux excédentaires peuvent avoir une valeur de récupération. Éliminer les matériaux irrécupérables conformément aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales en vigueur. Sous réserve de la réglementation fédérale sur l'élimination : États-Unis. EPA 40 CFR 262.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé comme marchandise dangereuse selon la norme américaine DOT 49 CFR 171-180 ou la liste des marchandises dangereuses de l'ONU.

14.1 Numéro ONU

Non attribué

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé – aucun danger attribué

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Risques environnementaux

Aucune donnée disponible

14.6 Transport en vrac

Non applicable

14.7 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière

# SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

CERCLA Sections 102a/103 Substances dangereuses (40 CFR 302.04): Non réglementé.

Composants SARA 302 : Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III, section 302 de la SARA.

Dangers SARA 311/312: L'argent et le cuivre sont soumis aux exigences de déclaration du titre II de la SARA, sections 311/312.

Composants SARA 313 : L'argent et le cuivre sont soumis à déclaration en vertu du titre III, section 313 de la SARA

Composantes du droit de savoir du Massachusetts : Argent : N° CAS 7440-22-4

Cuivre: N° CAS 7440-50-8

Composantes du droit de savoir en Pennsylvanie : Argent : N° CAS 7440-22-4

Cuivre: N° CAS 7440-50-8

Composantes du droit de savoir du New Jersey : Argent : N° CAS 7440-22-4

Cuivre: N° CAS 7440-50-8

Composants de la proposition 65 de Californie : Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction.

# **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Cote NFPA Évaluation HMIS
Risque pour la santé : 0 Risque d'incendie : 0
Risque d'reactivité : 0 Risque de réactivité : 0

FDS créée le : 02/12/05. Document révisé : 14/12/09 et 12/06/15.

Numéro de révision : 6

Ces informations sont basées sur notre compréhension actuelle de ce produit et sont uniquement destinées à ce produit.

« Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. »